

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,  
le 15 novembre à 19H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion .

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 15 novembre 2016**

14. Ouverture de la séance

15. Adoption de l'ordre du jour

16. Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2016.

17. Rapport du Maire

18. Résolution CPTAQ pour le propriétaire du LOT 5 059 849

19. Demande de dérogation pour le propriétaire du LOT 5 059 710

20. Demande de dérogation pour le propriétaire du LOT 5 060 511

21. Vente de la benne du camion inter

22. Augmentation du montant forfaitaire de 5000 \$ à 7500 \$ pour le ramassage du végétal rue boulanger

23. Négociation hausse salariale des employés administratifs

24. Ponceau rue Drouin et Lapointe

25. Acquisition d'une parcelle de terrain de la fabrique - mandat pour l'arpenteur géomètre

26. Dépôt du montage financier pour la demande du pacte rural régional pour le curling

27. Mandat à monsieur Stéphane Veilleux afin de débiter des négociations pour l'acquisition de parcelle de terrain dans le LOT 5 059 723

28. Mandat à monsieur Daniel Mercier afin de débiter des négociations pour l'acquisition de parcelle de terrain dans le LOT 5 059 722

29. Embauche de Mr Éric Rouillard comme travailleur autonome

- pour le curling
30. Mandat pour la soumission d'Asisto
  31. Entente avec le syndicat pour Stéphane Poulin
  32. Calendrier du conseil 2017
  33. Mandat pour la soumission de Fixair
  34. Substitut pour la rencontre des maires à la MRC
  35. Période de questions
  36. Clôture de la séance

#### **14. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

#### **15. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2016-11-422** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

#### **16. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2016**

- 2016-11-423** Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux que le conseil adopte le procès-verbal de la séance de 27 octobre 2016.

#### **17 RAPPORT DU MAIRE**

- 2016-11-424** **Considérant** que le maire a fait une lecture de son rapport annuel de la situation financière de la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve le rapport du maire tel que présenté.

#### **18. RÉOLUTION À LA CPTAQ POUR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 059 849**

- 2016-11-425** **Considérant** la demande de dérogation reçue par le propriétaire du LOT 5 059 849 ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit donner son avis à ce projet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le Conseil municipal informe la CPTAQ que cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley déclare qu'il n'existe pas (en zone blanche) d'espace approprié et disponible à ce type de projet (bâtiment acéricole avec commodités pour y subsister de façon de courte durée.

**19. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT POUR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 059 710**

**2016-11-426**

**Considérant** le dépôt à la Municipalité d'une demande du propriétaire du LOT 5 059 710 pour le renouvellement d'autorisation de prélever du sable et du gravier sur un site actuellement exploité et d'agrandir légèrement la zone d'exploitation ;

**Considérant** le respect de la procédure applicable dans le cas d'une demande de renouvellement ;

**Considérant** la recommandation faites par l'inspecteur municipal au présent dossier (recommandation d'accepter de renouveler) ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le Conseil municipal accepte la demande du propriétaire du LOT 5 059 710 de renouveler l'autorisation de prélever du sable et du gravier sur un site actuellement exploité et d'agrandir légèrement la zone d'exploitation.

**20. DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 060 511**

Sujet reporté

**21. VENTE DE LA BENNE DU CAMION INTER**

**2016-11-427**

**Considérant** qu'un particulier désire offrir 1000 \$ plus taxe pour la vieille benne du camion inter ;

**Considérant** que cette benne n'a plus d'utilité pour la municipalité ;

**Considérant** que la benne a été offerte pour vente au public ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente de la benne.

**22. AUGMENTATION DU MONTANT FORFAITAIRE DE 5000\$ A 7500\$ POUR LE RAMASSAGE DU VÉGÉTAL RUE BOULANGER**

Sujet non traité

**23. NÉGOCIATION HAUSSE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIS**

Sujet discuté, mais reporté

**24. PONCEAU RUE DROUIN ET LAPOINTE**

Sujet non traité

**25. ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE LA FABRIQUE - MANDAT POUR L'ARPENTEUR GÉOMÈTRE**

**2016-11-428** **Considérant** que la Municipalité utilise actuellement une parcelle de terrain du LOT 5 060 183 appartenant à la Fabrique de Saint-Honoré ;

**Considérant** que la Municipalité désire acquérir la parcelle de terrain afin de régulariser la situation ;

**Considérant** que l'arpenteur-géomètre, monsieur Francis Carrier, propose des travaux d'arpentage au montant de 475 \$ + taxes afin de procéder éventuellement à l'achat du terrain ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Francis Carrier pour effectuer l'arpentage du terrain, dont une parcelle empiète sur le terrain de la Fabrique.

## **26. DÉPÔT DU MONTAGE FINANCIER POUR LA DEMANDE DU PACTE RURAL RÉGIONAL POUR LE CURLING**

**2016-11-429** **Considérant** que la MRC de Beauce-Sartigan a demandé à la Municipalité de proposer un nouveau montage financier pour le curling dans le cadre du pacte rural régional ;

**Considérant** que le montage financier doit intégrer l'ajout d'un nouveau partenaire dans le projet de curling et que cela modifiera la contribution de la Municipalité ;

**Considérant** que le conseil est en accord avec l'ajout d'un partenaire et la nouvelle cotisation de la Municipalité qui sera 12 346 \$, celle du partenaire 10 000 \$ et celle de la MRC 39 386 \$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le nouveau montage financier pour la demande du pacte rural régional présenter par le directeur général et que celui-ci soit envoyé à la MRC Beauce-Sartigan.

## **27. MANDAT À MONSIEUR STÉPHANE VEILLEUX AFIN DE DÉBUTER DES NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DE PARCELLE DE TERRAIN DANS LE LOT 5 059 723**

**2016-11-430** **Considérant** que les futurs travaux de pavage dans le Petit Shenley permettent de réaligner le chemin dans un même temps ;

**Considérant** que le réalignement du chemin fait en sorte que celui-ci se retrouve sur le terrain du LOT 5 059 723 ;

**Considérant** que la Municipalité doit acquérir une parcelle du LOT 5 059 723 afin de déplacer le chemin ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Stéphane Veilleux afin de négocier l'acquisition d'une parcelle de terrain auprès du propriétaire du LOT 5 059 723.

### **28. MANDAT À MONSIEUR DANIEL MERCIER AFIN DE DÉBUTER DES NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DE TERRAIN DANS LE LOT 5 059 722**

Sujet non traité

### **29. EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉRIC ROUILLARD COMME TRAVAILLEUR AUTONOME POUR LE CURLING**

**2016-11-431** **Considérant** que monsieur Éric Rouillard a déposé un budget prévisionnel pour la première année d'opération de l'activité de curling à Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que ce projet comprend les honoraires qui seront défrayés pour monsieur Éric Rouillard et autres employés ;

**Considérant** qu'une implication financière de la Municipalité est requise afin de ficeler le budget ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par Madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie une somme de 2 000 \$ pour les opérations de l'activité de curling et nomme monsieur Éric Rouillard gestionnaire de l'activité.

### **30. MANDAT POUR LA SOUMISSION D'ASISTO**

Point reporté

### **31. ENTENTE AVEC LE SYNDICAT POUR STÉPHANE POULIN**

**2016-11-432** **Considérant** que le syndicat des employés municipaux de Beauce (CSD) Section Saint-Honoré a présenté une entente sur une forme salariale convenant à l'inspecteur municipal/chef d'équipe.

**Considérant** que l'inspecteur municipal/chef d'équipe est d'accord avec l'entente proposé ;

**Considérant** que le conseil est d'accord avec l'entente proposé ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'entente proposée par le syndicat et que le directeur général et le maire soient désignés pour signer celle-ci.

### **32. CALENDRIER DU CONSEIL 2017**

**2016-11-433** **Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le calendrier des séances du conseil de 2017 tel que présenter :

10 janvier	4 juillet
7 février	8 août
7 mars	5 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	14 novembre
6 juin	5 décembre

### **33. MANDAT POUR LA SOUMISSION DE FIXAIR**

Sujet reporté

### **34. SUBSTITU POUR LES RENCONTRES DES MAIRES À LA MRC**

**2016-11-434** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** monsieur Alain Carrier soit nommé substitut pour les rencontres des maires de la MRC.

### **35. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

### **36. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2016-10-435** Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 22 novembre 2016.

Il est 23h00

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.